

TEST NIVEAU B2

COMPREHENSION ECRITE

B2

Absentéisme scolaire

La cagnotte : dispositif mis en place pour lutter contre ce fléau qui concerne environ 275 000 élèves

On parlait autrefois d'« école *buissonnière* ». Cette expression poétique contraste avec les ravages que produit aujourd'hui l'absentéisme, un phénomène complexe qui touche notamment les lycées professionnels et amène chaque année 120 000 élèves à « décrocher ». Depuis des années, localement et nationalement, des mesures sont prises pour limiter le nombre d'absences. Avec des résultats mitigés.

S'inspirant d'un exemple britannique, le recteur de l'académie de Créteil, annonçait en octobre 2009 le lancement, dans trois lycées professionnels, d'une expérimentation consistant à récompenser l'assiduité des élèves en alimentant une « cagnotte » collective. La somme accumulée tout au long de l'année - au maximum 10 000 euros par classe - devait servir à financer un projet, de type voyage scolaire.

À gauche comme à droite, des voix se sont élevées pour dénoncer une dérive de la mission de l'école. Au risque de simplifier, voire de déformer le message, nombre de politiques et de syndicalistes ont jugé inadmissible de « payer » les élèves pour se rendre en classe.

« Dans cette affaire, les intéressés eux-mêmes ont eu l'impression d'être *déconsidérés*. Comme s'ils venaient à l'école attirés par l'argent », observe un membre de la CGT-Educ'action. « Quand on a envie d'étudier la cuisine et qu'on vous inscrit en mécanique générale, ce n'est pas un voyage de fin d'année qui va vous inciter à venir en cours », renchérit un autre syndicat.

À l'entendre, l'effet de la cagnotte est « *complètement bidon* », quand il n'est pas « *contre-productif* ». Ainsi, il avait été question, initialement, d'utiliser cet argent pour permettre aux élèves de passer leur permis de conduire. Cette idée semblait séduire les intéressés. Mais n'entrant pas dans le cadre d'un vrai projet collectif, elle a finalement été abandonnée, ce qui a suscité déception et amertume.

Texte modifié d'après www.la-croix.com

1. Quel est le principe de la cagnotte collective mise en place par l'académie de Créteil ?

/3

.....
.....
.....
.....

2. Que permet de financer la cagnotte ? (1 réponse attendue)

/1

- A. Un projet collectif
- B. Le permis de conduire
- C. Une formation en cuisine
- D. Un syndicat de lycéens

3. Le concept de la cagnotte a rencontré l'approbation du monde politique.

/2

- Vrai Faux

Justifiez avec des éléments du texte :

.....
.....
.....

4. La CGT-Educ 'action déclare que les lycéens se sont sentis valorisés par la mise en place de la cagnotte.

/2

- Vrai Faux

Justifiez avec des éléments du texte :

.....
.....
.....

5. Quelle idée d'utilisation de la cagnotte a été abandonnée ? Pourquoi ?

/2

.....
.....
.....
.....
.....
.....